

**Introduction**

p.2

**1**

**La CNDP :  
origines et évolution**

p.16

**2**

**Les moyens  
de la Commission  
nationale**

p.32

**3**

**L'activité de la CNDP  
de mai 2006 à mai 2007**

p.48

**4**

**Panorama des saisines**

p.76

**5**

**Panorama des modes  
de participation du public**

p.88

**6**

**Les moyens d'organisation  
du débat public**

p.104

**7**

**Après le débat public**

p.120

**8**

**Jurisprudence  
du Conseil d'Etat**

p.128

**9**

**Le rôle pédagogique  
et méthodologique  
de la CNDP**

p.138

**Annexes**

p.146

# Rapport d'activité 2006 | 2007

L'an dernier, le troisième rapport d'activité de la Commission nationale du débat public avait débordé le cadre de l'année 2005 pour décrire jusqu'à leur terme des débats publics importants (gestion des déchets radioactifs à vie longue, projet d'EPR) qui avaient commencé à l'automne 2005 et se prolongeaient jusqu'en début d'année 2006. Le présent rapport prend la suite en couvrant la période du printemps 2006 à l'été 2007.

## Introduction

Cette année 2007 sera celle d'un large renouvellement des membres de la Commission nationale du débat public qui avaient tous été nommés en 2002 lors de la mise en place de la nouvelle autorité administrative indépendante créée par la loi « démocratie de proximité ». En effet :

- un des huit élus qu'elle compte, le député représentant l'Assemblée nationale, devra être remplacé à la suite des élections législatives du mois de juin ;
- le Président et les deux vice-présidents verront leur mandat de cinq ans se terminer en septembre ;
- tous les membres non élus (quatre hauts magistrats, huit représentants d'associations et personnalités qualifiées) achèveront leur mandat en octobre.

Même si ces mandats sont renouvelables une fois, cela impliquera vraisemblablement une assez large modification du collège de 21 personnes que constitue la Commission nationale. Il a donc paru opportun de jeter un regard rétrospectif sur la façon dont la Commission nationale avait appliqué la loi nouvelle et s'était efforcée de faire vivre le débat public ; il ne s'agit pas de faire un bilan, ce serait prématuré et présomptueux, mais de faire un point d'étape. Il sera fait en présentant l'activité de la CNDP dans toute sa diversité, en exposant les défis auxquels elle s'est efforcée de répondre, en apportant enfin quelques réflexions sur l'utilité du débat public.

